

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean-Paul CÉRE, Université de Pau (France)

Kazumasa AKAIKE, Université Ryukoku de Kyoto (Japon)

Carlos Eduardo JAPIASSÚ, Université d'Etat de Rio de Janeiro (Brésil)

Khaly NIANG, Avocat à Paris, Président de l'Académie Internationale des Hautes Etudes sur la Sécurité, Dakar (Sénégal)

Leonid GOLOVKO, Université de Moscou (Russie)

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Cindy MERLE

Fouzia RABEH

Secrétariat du CRAJ

UFR Droit - Université de Pau

Avenue du Doyen Poplawski

BP 1633 - 64016 Pau Cedex

Tél. : 05 59 40 80 59

Fax : 05 59 84 10 59

e-mail : cindy.merle@univ-pau.fr / fouzia.rabeh@univ-pau.fr

Congrès validé pour la formation continue obligatoire des avocats

DAJLOZ

31-35, rue Froidevaux - 75014 PARIS

Tél. 0820 800 017 (0,12 € TTC/mn)

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DROIT PÉNAL

COMITÉ DES PÉNALISTES FRANCOPHONES

PROCÉDURES PÉNALES D'EXCEPTION ET DROITS DE L'HOMME

Faculté de Droit de Pau
20 et 21 mai 2010

Centre de recherche et d'analyse juridiques
UJP/CRAJ

Sous le haut patronage de Madame Michèle Alliot-Marie,
Ministre d'État, Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et des Libertés

Avec le soutien du Master
Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme
et du Programme pluri-formations portant sur les droits fondamentaux



DAJLOZ

JEUDI 20 MAI 2010

- 8h30 Accueil
- 9h00 Propos introductifs
José Luis de la CUESTA, Professeur à l'Université du Pays Basque (Espagne), Président de l'Association internationale de droit pénal
Jean-Jacques LEMOULAND, Doyen de la Faculté de Droit de Pau
Jean-Paul CÉRÉ, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Pau, Vice président de l'Association française de droit pénal

MATINÉE

sous la présidence de **Olivier LECUCQ**,
 Professeur à l'Université de Pau

- 10h00 Quelles procédures pénales d'exception pour quelles infractions dans les droits nationaux.
Carlos Eduardo JAPIASSÚ, Professeur à l'Université d'Etat de Rio de Janeiro, Secrétaire général adjoint de l'Association Internationale de droit pénal, Président de l'Association brésilienne de droit pénal
- 10h30 Pause
- 10h45 Quelles procédures d'exception pour quelles infractions devant les juridictions internationales.
Valérie MALABAT, Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV
- 11h15 Les procédures d'exception et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme : de l'enquête à l'exécution de la peine.
Sébastien PELLÉ, Professeur à l'Université de Pau
- 11h45 Débat
- 12h15 Déjeuner

APRÈS-MIDI

sous la présidence de **Jean-Marie DELARUE**,
 Contrôleur général des lieux de privations de liberté

- 14h15 Les procédures d'exception et l'enquête
 France, **Erick MAUREL**, Procureur de la République, Pau
 Maroc, **Anas TALBI**, Professeur à l'Université de Marrakech
 Canada, **Margarida GARCIA**, Professeur à l'Université d'Ottawa
 Italie, **Isabelle MANSUY**, Assistante à l'Université de Bologne
- 16h30 Débat
- 17h30 Fin des travaux
- 17h45 Assemblée générale du comité des pénalistes francophones
- 20h00 Dîner de gala

VENDREDI 21 MAI 2010

MATINÉE

sous la présidence de **Philippe BONFILS**,
 Professeur à l'Université d'Aix-Marseille III, Avocat à la cour,
 Vice-président de l'Association française de droit pénal

- 9h00 Les procédures d'exception et l'instruction
 France, **Jacques BUISSON**, Conseiller à la Cour de cassation, Professeur associé à l'Université de Lyon III, Président de l'Association française de droit pénal
 Suisse, **Manon JENDLY**, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne
 Allemagne, **Julien WALTHER**, Maître de conférences à l'Université de Metz
 Belgique, **Ann JACOBS**, Professeur à l'Université de Liège

11h30 Débat

12h00 Déjeuner

APRÈS-MIDI

sous la présidence de **Jean-François THONY**,
 Directeur de l'Ecole nationale de la magistrature,
 Vice-président de l'Association internationale de droit pénal

- 14h15 Les procédures d'exception, le jugement et l'exécution de la peine
 France, **François FOURMENT**, Professeur à l'Université de Nantes
 Russie, **Leonid GOLOVKO**, Professeur à l'Université de Moscou
 Japon, **Kazumasa AKAIKE**, Professeur à l'Université Ryukoku de Kyoto
 Espagne, **Iñaki ESPARZA**, Professeur à l'Université du Pays Basque
- 15h00 Pause
- 15h15 Débat
- 16h00 Rapport de synthèse, **Jean PRADEL**, Professeur émérite de l'Université de Poitiers, Président honoraire de l'Association française de droit pénal